

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 30 NOVEMBRE

Les Coqs et la Poule

La grève générale pourrait bien être la poule dont a parlé La Fontaine et qui, survenant, mit aux prises les coqs jusqu'alors en bonne intelligence. Sauf l'incongruité littéraire qu'il peut y avoir à comparer un aussi formidable événement à un aussi pacifique oiseau, cette formule paraît juste. Les socialistes vivaient en paix, ou peut s'en faut, jusqu'au jour où cette grosse querelle s'alluma entre eux. Elle a eu, récemment, un épisode nouveau, dans une réunion publique où partisans et adversaires avaient été conviés. Seulement, les adversaires ne sont pas venus. Les partisans en profitèrent pour dire son fait à l'ennemi; et on va voir qu'ils n'y ont pas été par quatre chemins.

Après M^{me} Paule Minck, qui préconisa la grève générale comme un moyen « supérieur, peut être, à la dynamite » de résoudre l'ordre social, et décoché, en passant, quelques flèches aux guesdistes, « aux gens qui, après avoir marché révolutionnairement autrefois », se dérobent à présent, le citoyen Briand — peut être Aristide Bruant, car ils se confondent dans notre esprit — prit la parole.

Il est l'orateur du parti jeune-révolutionnaire, celui qui reproche aux Marxistes leur « modérantisme ». Le citoyen Briand fit l'histoire de la grève générale, dont il voit la première manifestation dans la retraite des plébéiens sur le mont Aventin! Et voilà comment il est bon d'avoir « turbiné » au lycée. Mais M. Briand ne s'est pas attardé à l'érudition. Il pousse droit contre M. Guesle et ses amis. Ce sont eux qui ont lancé dans le monde ouvrier l'idée de la grève générale, et les voilà maintenant qui n'en veulent plus! Et ils osent encore parler au nom des ouvriers! Prétendre enfermer la révolution dans la légalité, n'est-ce pas la dernière des absurdités?

Après M. Briand ou Bruant, le compagnon Brunet récita un petit couplet anarchiste. Puis MM. Vaillant et Sembat, — des grosses légumes socialisantes — tout en essayant d'arrondir les angles et de montrer qu'entre les partisans de la grève générale, dont ils sont, et ses adversaires, la distance, après tout, n'est pas si grande que l'on peut croire, avouent cependant — c'est à M. Marcel Sembat qu'appartient cette formule — que les députés socialistes doivent être « les premiers à vouloir se décharger de la responsabilité écrasante dont il seraient accablés si toute la révolution se concentrait au Palais-Bourbon ». L'idée paraît originale et suggestive. Elle revient à ceci: Partageons les responsabilités! Toi, peuple, tu écraseras l'infâme bourgeoisie; nous, tes députés, nous exposerons à la tribune la théorie collectiviste! Toi, tu te feras massacrer. Nous autres, nous pleurerons sur tes cadavres!

Tas de croque-morts! Tas de saignants!

Mais le clou de la séance a été, sans contredit, le discours du citoyen Allemane. Expliquant pourquoi le parti ouvrier se sépare de l'« Union socialiste »: Le peuple, dit-il, a tellement fait « d'unions » dans sa vie « qu'il en est malade ». Puis, avec qui s'unir! Avec des

hommes qui crèvent de dépit de ne pas être « ministres ou empereur »? Arrière « ces brigands, qui s'appellent radicaux et même socialistes, et qui nous écrasent plus féroce-ment que les autres sous leur règne! » Inutile d'ajouter qu'un vote unanime a eu lieu, pour clore la séance, en faveur de la grève générale.

Cherchons qui pouvait bien viser le citoyen Allemane en parlant de ces hommes qui voudraient être « ministres ou empereur ». Ministres, c'est facile à trouver. On peut dire hardiment: « Tous les députés socialistes, à l'exemple de tous les députés non socialistes, se résigneraient à subir un ministère. » Mais « empereur »! Qui donc, à la Chambre, donne, par ses allures, éveil à ce soupçon? C'est un grand mystère. Espérons que M. Allemane l'éclaircira quelque jour. Quant aux « brigands », aux faux socialistes, qui écrasent féroce-ment les ouvriers, il est évident que l'orateur n'a pu vouloir désigner par là que M. Goblet, — nous en demandons bien pardon au député du 4^e arrondissement. Il a eu, en effet, étant ministre, des troubles à réprimer, et il a fait son devoir. On l'en a, comme vous le voyez, largement récompensé.

Notre conclusion? C'est que le gouvernement et les gens raisonnables se donnent une peine inutile pour combattre les absurdités de rats enrégés qui sont appelés à se dévorer les uns les autres. Seulement, le Gouvernement feint — dans nous ne savons encore quel but — de les prendre au sérieux et nous nous croyons malheureusement obligés, au nom du bon sens, de lui prêter notre faible concours.

Dire qu'en France, à l'heure qu'il est, on voit se passer ces choses-là!

Les Fouille.... papiers

Les dossiers de la préfecture de police? On ne parle que de cela dans la presse réputée honnête comme dans l'autre; et l'histoire fait un chabonais, je ne vous dis que cela.

L'an dernier, M. Anger, ancien officier de paix, communiquait à un sieur de Clerq, rédacteur au XIX^e Siècle, et à M. Edouard Portalis, directeur dudit journal — les deux formaient la paire et sont poursuivis aujourd'hui pour chantage — les dossiers de MM. Poidatz, Judet et Marinoni, ces deux derniers très en vue au *Petit Journal*. A quel prix? on ne sait pas. Dans quel but? on l'ignore encore. Et, de toutes parts, on n'entend qu'un cri: Que deviendrons-nous si la préfecture de police communique à des tiers les dossiers dont il lui est interdit de révéler le contenu!

L'émoi est légitime; mais il ne faut pas qu'il nous fasse perdre de vue un autre aspect non moins révoltant de cette vilaine aventure: d'abord, pourquoi la préfecture avait-elle des dossiers sur MM. Marinoni, Poidatz et Judet? De quel droit la police, qui a pour mission de surveiller les malfaiteurs et non pas de moucharder les honnêtes gens, amasse-t-elle des pièces diffamatoires sur tous les hommes en vue, sur toutes les personnalités appartenant à la politique, à la presse, à la littérature ou à l'art, sur quiconque enfin, à quelque titre que ce soit, attire sur son nom l'attention publique?

Ces dossiers, on sait comment ils sont formés: sans choix ni contrôle, au hasard de la fourchette. Tout ce qui s'imprime est collectionné là-bas pêle-mêle avec les histoires de café, les cancans de loges de concierges, les potins des coulisses, les racontars anonymes. Il ne s'invente pas quelque part contre un honnête homme une histoire invraisemblable, honteuse, malpropre, qu'elle ne soit soigneusement enregistrée aux dossiers de la préfecture de police. Et pourquoi faire? on se le demande, puisque jamais gouvernement n'a tiré profit de cet amas de boue, même contre ses adversaires. Alors pourquoi continuer à empuanter de cet égout les sous-sols de la République? C'est la tradition, il n'y a pas d'autre excuse; mais nne tradition qui vient d'un passé à jamais condamné. Est-ce que l'ancienneté d'un abus suffit à le rendre respectable? Il se présente une bonne occasion d'en finir avec celui-là, profitons-en. Jetez au feu toute cette paperasserie nauséabonde et qu'on n'en parle plus.

Chambre des Députés

Séance du jeudi 29 novembre

Les scandales de presse

Dès l'ouverture de la séance, M. Marcel Habert adresse au garde des sceaux une question « sur certains faits scandaleux qui se sont produits dans la presse. »

Il intervient, dit-il, dans l'intérêt de la presse honnête, qui est la majorité, contre l'autre presse.

L'orateur entend surtout tracer une ligne de démarcation entre les journalistes probes et certains hommes qui ne sont journalistes que de nom et dont le chantage par le journal est la profession unique.

On parle de chantage sur les maisons de jeux.

Pourquoi ne se décide-t-on pas à fermer tous les tripots qui existent dans les villes d'eaux et à Paris, puisqu'ils sont une source de chantage? Si l'on ne touche pas à Monaco, faut-il le dire, c'est parce que Monaco a un budget de publicité qui ferme la bouche à tous les curieux.

Les maîtres chanteurs, riches en expédients, s'attaquent à d'autres maisons que celle-là.

M. le ministre de la justice, qui était bien et duement averti, n'a pas poursuivi, n'a rien dit, il n'a pas fait arrêter M. Portalis, parce qu'il était embarrassé.

Embarrassé et pourquoi?

Parce qu'il savait qu'on avait remis à M. Portalis certains dossiers qui devaient rester secrets.

Eh bien, le gouvernement doit agir sans retard et, s'il le veut, il sait où il lui faudra diriger ses coups pour débarrasser la presse honnête des maîtres chanteurs qui l'aviennent.

M. Guérin, garde des sceaux, qui répond à M. Marcel Hubert, s'exprime ainsi:

Je ne veux pas suivre mon interrogateur dans tous ses développements; je veux encore moins revenir sur certaines communications de dossiers par la préfecture. Ce dernier point relève du ministre de l'intérieur.

Une instruction judiciaire étant ouverte, je n'en dirai pas davantage.

La justice fera la lumière complète; les faits

de chantage, quels qu'ils soient, seront dévoilés et punis.

M. Marcel Habert répond au ministre que ses explications ne le satisfont pas. On a ouvert une information contre ceux qui ont dénoncé les chantages, mais non contre les maîtres-chanteurs. Il faut avoir contre les journaux ministériels la même énergie que le gouvernement montre contre les journaux hostiles au cabinet.

M. Dupuy condamne comme coupable la communication des dossiers par la préfecture de police.

Le ministre considère les dossiers établis à la préfecture de police comme inutiles pour l'administration et dangereux pour les personnes.

Dans une démocratie il ne peut y avoir de ces dossiers inutiles.

Quant aux affaires de chantage, les instructions sont ouvertes et elles seront poussées jusqu'au bout, sans considération de qualité ou de titre. La justice fera tout son devoir.

Après la courte réplique du président du Conseil, M. Burdeau donne lecture des ordres du jour qu'il a reçus:

Le premier, de M. Millerand, est ainsi conçu:

« La Chambre invitant le gouvernement à poursuivre, sans acception de personne, tous les auteurs de délit de chantage, à châtier rigoureusement tous les fonctionnaires mêlés à ces affaires, passe à l'ordre du jour. »

Le second, déposé par M. Charles Ferry, est le suivant:

« La Chambre, confiante dans le gouvernement pour réprimer tous les délits de chantage et en poursuivre tous les auteurs, sans exception, passe à l'ordre du jour. »

La priorité demandée pour l'ordre du jour de M. Charles Ferry, ayant été voté par 326 voix contre 134, celui-ci est adopté à mains levées.

Demain samedi, séance publique.

Formation de la classe 1894

On sait que les jeunes gens, nés du 1^{er} janvier au 31 décembre 1874, doivent, jusqu'au 31 décembre, se présenter à la mairie de leur domicile pour réclamer leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1894.

A moins d'empêchements graves, les conscrits doivent se présenter *en personne* à la mairie pour fournir les renseignements indispensables pour l'établissement des listes. Ces renseignements portent sur le degré d'instruction et leurs connaissances en musique, équitation, natation, gymnastique, etc.

Dans le cas d'absence du conscrit, l'obligation de les faire inscrire incombe aux parents ou aux tuteurs.

Les naturalisés et réintégrés dans la qualité de Français, dont la naturalisation ou la réintégration est postérieure au tirage de la classe de 1893, doivent se faire inscrire avec la classe de 1894 ainsi que les omis des classes précédentes.

Nous croyons devoir avertir les intéressés que, cette année, l'administration est décidée à user de rigueur envers les omis qui n'auraient pas présenté en temps utile, au moins huit

jours avant le tirage, une lettre tendant à faire excuser leur omission.

Le nombre des omis a, en effet, augmenté d'une façon notable depuis la suppression de l'envoi des premiers numéros dans la marine.

L'administration de la guerre, pour faire cesser cet état de choses, est décidée à appliquer dans toute sa rigueur les dispositions pénales de l'article 69 de la loi sur le recrutement qui punit d'un emprisonnement d'un mois à un an l'omission frauduleuse.

INFORMATIONS

Les affaires de chantage

M. Girard, administrateur du *XIX^e Siècle*, a été arrêté en vertu d'un mandat du juge d'instruction.

Les funérailles de la princesse Bismarck

La cérémonie de la bénédiction des corps de la princesse Bismarck a été célébrée hier par le pasteur de Varzin.

La mise au tombeau provisoire a eu lieu dans le pavillon du parc qui a été disposé à cet effet. La famille seulement assistait à cette cérémonie, avec les serviteurs de la maison.

Le cercueil était porté par six gardes forestiers.

On a l'intention de transporter plus tard le corps au caveau de la famille de Bismarck à Schœnhausen.

Le prince se porte relativement bien; néanmoins, les médecins lui défendent de recevoir toute visite qui pourrait lui causer des émotions.

La police et la presse lyonnaises

M. Rostaing, secrétaire général de la police, vient de suspendre de ses fonctions un sous-inspecteur de la sûreté nommé Berthet, auteur d'un scandale qui occupe toute la presse lyonnaise.

Berthet résidait samedi soir à une ruelle de souteneurs dans le quartier Bellecour, à Lyon, lorsqu'un jeune reporter vint aux renseignements. Berthet, sans aucun motif, le fit arrêter par deux agents et passer à tabac, puis le frappa à coups de canne et à coups de pied.

Le commissaire de police de la permanence fit remettre notre confrère en liberté après avoir constaté que Berthet était ivre. On dit que ce dernier sera révoqué après l'enquête qui n'est pas douteuse et même poursuivi pour coups et blessures.

Aimable frère

Le desservant de la paroisse de Molay, arrondissement de Vesoul, l'abbé Cordier, constatait dernièrement la disparition d'une certaine somme d'argent et de quatre titres russes, consolidés, en capital d'environ 2,000 francs.

Il mit opposition sur ces valeurs.

Elles ont été présentées à un changeur de la rue Saint-Denis, qui fit conduire le porteur au commissariat. Là, il a été reconnu pour être un propre frère de l'abbé Cordier. Il a été envoyé au Dépôt.

Tamponné par un train

Orléans, le 29 novembre. — Hier matin, l'express 620, allant sur Paris, a tamponné au passage à niveau de la route de Châteaumont, sur la ligne du Centre, près la Ferté Saint-Aubin, la voiture d'un messenger de Saint-Viatre, Jacques Laurent, se rendant à Orléans.

La voiture et les marchandises furent littéralement pilées. Le cheval fut réduit en bouillie; quant au conducteur, lancé par la violence du choc hors de la voiture, il vint s'abattre contre la guérite du veilleur de nuit, où il se brisa les jambes et se fendit le crâne. Il a survécu seulement trois heures à ses blessures. La responsabilité de l'accident incombe au veilleur de nuit, qui, malgré l'heure très proche du train, croyant avoir le temps nécessaire, laissa l'attelage s'engager sur la voie.

Les moustaches de l'empereur Guillaume III

Le *New-York Herald* tient de son correspondant de Berlin les détails suivants concernant les moustaches de l'empereur Guillaume III:

« L'Empereur les aime longues et astiquées, avec les pointes tournées vers les yeux. Ayant appris que le coiffeur Haby avait inventé un procédé spécial pour donner cette forme aux moustaches de ses clients, il le fit mandier et lui ordonna de donner chaque jour aux moustaches impériales le style désiré. Depuis lors Haby ne manque jamais de venir au château, matin et après-midi, pour soigner (*pflagen*) les moustaches impériales: il y gagne 5 marcs par visite et une énorme popularité; on prêtait déjà son élévation au rang de *hofsrieseur*. »

CHINE ET JAPON

PROPOSITIONS DE PAIX

Yok-hama, 29 novembre. — On confirme que M. Detring, l'ambassadeur chinois, a échoué dans la mission que lui avait confiée le gouvernement de Pékin ou le vice-roi du Petchili.

On annonce que le Japon a refusé un milliard de francs d'indemnité offerts par le gouvernement chinois.

Il demande un milliard 250 millions, plus les frais de la guerre.

Les journaux russes *Novosti* et le *Nouveau Temps* déclarent que le moment approche pour les puissances européennes de veiller attentivement à ce que le Japon ne pousse pas les conséquences de ses victoires jusqu'à devenir aussi menaçant que l'était récemment la Chine pour la sécurité de leurs intérêts.

Ces journaux ajoutent que les puissances doivent signifier au Japon quelles conditions il devra absolument respecter en concluant la paix.

**

Les soldats mercenaires de la Chine désertent avec armes et bagages, préférant de beaucoup le banditisme à l'intérieur contre les paysans sans défense, à la guerre contre les divisions japonaises qui les fusillent à 2,000 mètres, alors que leurs armes d'importation anglaise ou allemande portent à peine à 600 mètres, lorsqu'elles se décident à partir.

On entend à Shanghai des Chinois fort sérieux et représentant de gros intérêts commerciaux et industriels tenir ce langage: « Nous souhaitons la victoire des Japonais. La Chine a besoin d'une secousse pour sortir enfin de son inertie. Si les choses restent en l'état, nous n'aurons jamais de routes, jamais de chemins de fer, ni de télégraphes; nos mandarins continueront à mettre dans leurs poches l'argent de l'Etat et nous serons toujours exposés à subir l'humiliation d'être battus par les Japonais. »

Bulletin Militaire

Etat-major général de l'armée

M. le général de brigade Parison, commandant la 78^e brigade d'infanterie (39^e division d'infanterie), est nommé adjoint au commandement supérieur de la défense des places du groupe de Toul, gouverneur de Toul, en remplacement de M. le général Bonnet, appelé à d'autres fonctions.

Sont nommés:

MM. le général de brigade Bonnet au commandement de la 53^e brigade d'infanterie (27^e division, 14^e corps d'armée) à Grenoble;

Le général de brigade de Benoist au commandement de la 78^e brigade d'infanterie (39^e division d'infanterie), à Toul;

Le général de brigade de Job, au commandement de la 7^e brigade de dragons (3^e division de cavalerie), au camp de Châlons.

Chefs de musique

Par un récent décret, les chefs de musique des écoles d'artillerie sont investis des mêmes pouvoirs que leurs camarades des régiments d'infanterie, au point de vue de la direction de la musique, de l'instruction, de la police, de la discipline et de la tenue des musiciens.

Musiques militaires

M. le général Mercier fait étudier en ce moment le projet de doter d'un corps de musique les dix-huit régiments régionaux. On sait, en effet, que ces régiments de création récente n'en avaient pas encore été pourvus. La réalisation de ce projet donnera satisfaction aux vœux des populations de nos départements de l'Est.

Bal militaire

La caisse de retraites des officiers de réserve et de l'armée territoriale donnera sa 9^e fête annuelle le samedi 15 décembre prochain, à l'Opéra, à 10 heures.

Cette année, le clou de la soirée sera une retraite moustre avec le concours du corps de ballet du Châtelet et de plusieurs musiques.

La grande bataille de fleurs commencera après le défilé; 40,000 bouquets sont déjà commandés.

BULLETIN FINANCIER

29 novembre 1894.

La Bourse d'aujourd'hui est exactement la répétition de celle d'hier; on a ouvert ferme pour faiblir ensuite. Ces intermittences sont motivées par l'approche de la réponse des primes qui a lieu demain.

Nos rentes n'ont pas du reste été très animées et on est resté presque toute la séance à 102 sur le 3 0/0 dont le dernier cours est 101.95.

Les places étrangères sont fermées. Peu de variations sur les sociétés de crédit, peut-être un petit sentiment d'hésitation. Le Foncier est à 916.25. Le Lyonnais à 775. La Société Générale est ferme.

Reprise a-sez vive de nos grands chemins. Le Lyon finit à 1,405. L'Orléans à 1,460.

Si nos rentes font preuve d'hésitation, il n'en est pas de même du Suez qui est encore en progrès à 2,983.

On approche de l'époque du détachement du coupon et la plus-value des recettes, qui est près de 3 millions, assure et justifie l'excellente tendance des valeurs de Suez.

L'Italien est bien tenu à 84.50. L'extérieure varie peu à 72 3/8. Hausse des fonds hongrois. Les Rentes russes progressent sensiblement; on parle d'un emprunt prochain de 500 millions.

Le bilan de la Banque de France publié aujourd'hui accuse encore une augmentation de l'encaisse de 19 millions.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Elections au Tribunal de Commerce

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 1894

CANDIDATS:

Président:

E. MIGNON, président sortant.

Juges titulaires:

N. DOGUEREAU, juge suppléant.

Ch. BOUTAUD, id.

Juges suppléants:

L. MAURICEAU, juge suppléant sortant.

J.-V. ERNOUL, id.

Le froid et la neige

C'est l'hiver. Le froid a pris tout d'un coup dans la région. La rigueur de la température se fait sentir partout d'ailleurs et on télégraphie

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

— Non, — se disait Hira, — il est impossible que ce soit ça l'amour! Quoi! Lorsqu'il s'agit pour une femme ou pour un homme de toute sa vie, de subordonner son destin à un autre, il n'y aurait pas pour eux comme une révélation intime que cet acte décisif de leur existence va clore le passé et rendre tout retour en arrière impossible; que, désormais, ils auront abîmé sans recours le droit de se ressaisir eux-mêmes, de gouverner leurs actes, en un mot de conserver cette liberté qui est toute humaine!

C'étaient là de graves méditations pour une fille naguère irréfléchie et légère jusqu'à la puerilité.

On l'a écrit souvent: qui dira le dernier mot du cœur de l'homme? A plus forte raison, quelle sagacité pénétrera jamais le cœur de la femme?

Ce n'était pas qu'Hira n'aimât plus Philippe,

loin de là. Chaque fois qu'elle pensait à lui, son esprit prenait des réflexions graves, pleines de sympathies pour l'officier. Mais ce qu'elle venait de voir, ce qu'on lui avait dit de l'amour jusqu'à la prédiction du pêcheur Maltais, semblait lui annoncer dans cet amour une sorte de violence, de tyrannie. Elle ne sentait rien de pareil à l'égard du lieutenant de vaisseau. En conséquence, toute l'indépendance de son être frémissait comme aux approches d'une menace. M. Raimbault avait eu raison le jour où, déplorant l'éducation aventureuse qu'il avait donnée à sa fille, il se reprochait de n'avoir sauvegardé l'innocence de la vierge qu'au détriment des vertus de la femme.

Le grand défaut, ou plutôt la grande lacune de cette âme, c'était cette innocence même. Elle ne savait pas; elle ne pouvait pas savoir. Son éducation avait été celle d'un homme auquel on aurait tu sa fonction dans l'ordre naturel. Sur ce yacht, monté par de vieux marins, Hira, alors que de tous, avait été plus à l'abri que tous d'importer quelle égide terrestre. Les plus tannés, les plus bronzés de ces matelots, parmi lesquels figurait Le Guyon dont le sac était pendu pour toujours à bord de l'*Alcyone*, ne lui parlaient qu'avec une défé-

rence pleine de prévenance. Quand elle s'approchait de l'un d'eux, le flattant du sourire, d'une parole aimable, d'un de ces mots qui prennent d'emblée le cœur d'un simple, il se découvrait, retirant sa pipe, essayait de mettre son langage et son attitude à l'unisson des sentiments que l'*ange du bord* avait le don de faire naître. Si bien qu'un jour, Hira, dans une de ces explosions d'enfant qui lui étaient habituelles, avait dit au Corse Piccini, qui en tout autre cas sacrerait du matin au soir:

— Dis-moi, Pic, — pourquoi ne jures-tu pas quand tu me parles?

— Ah! Mamzelle, c'est pas la tentation qui me manque, sacré ton!

Un éclat de rire de la jeune fille lui avait coupé le reste de l'imprécation. Il s'était empressé de fuir, sentant bien que la malicieuse enfant n'était venue là que pour le mettre en défaut.

Ainsi séparée du monde, isolée de sa propre nature, Hira n'avait eu d'autre initiatrice que Souamookee. Mais l'Indienne regardait la jeune fille comme son enfant. Baptisée et consécration chrétienne, elle l'avait entouré de soins encore plus minutieux. En outre, quand, parfois, une réminiscence la ramenait vers son

propre passé, son langage s'imaginait de toutes les métaphores de l'Orient. De sa première religion elle avait gardé des allégories et un choix d'expression mythologiques. Rien de tout cela n'était fait pour développer en Hira la notion très confuse d'une qualité nécessaire à l'existence et au rôle de la femme.

Telles étaient ses perplexités et ses hésitations, lorsqu'un événement imprévu vint, en hâtant le retour en France, abrégé encore le temps laissé à ses réflexions.

On allait quitter Constantinople.

Le plan du voyage assignait en ce moment une tournée dans la mer Noire.

— Le moment est propice, — avait dit Kerdistel. — Voici un peu plus d'un mois que nous sommes partis, et septembre est, par excellence, le mois où il faut visiter les abords du Caucase. De Tiflis à Sébastopol, nous aurons le loisir voulu pour papillonner sur les fleurs de la Géorgie et de la Crimée.

— Des montagnes et de la mer! — Qu'en pense Hira?

Hira avait répondu « oui », assez indifférente.

L'*Alcyone* évoluait donc dans la rade, prête à franchir les Dardanelles, lorsque M. Raim-

de différents points de la France que la neige a fait cette semaine sa première apparition. Elle est tombée notamment à Menle, Limoges, Puyas, Cahors, Le Creusot, Châtellerault, Rodez, Moulins, Bourges, Périgueux, Tarbes, Pau, Dijon, Châlons-sur-Marne, Poitiers, Châlons-sur-Saône.

Porte-monnaie perdu

Hier, M^{me} Boudent, 8, rue Fardeau, a perdu un porte-monnaie contenant une somme de trente francs (une pièce de 20 fr. et une pièce de 10 fr.) et des reçus au nom de M^{me} Boudent.

Prière de rapporter ce porte-monnaie au bureau de police ou à domicile.

MORT

Un hussard tué au manège

Avant-hier matin, le nommé Rigou Paul, âgé de 21 ans, originaire de J. nzac, cavalier au 7^e hussards, appartenant à la dernière classe arrivée sous les drapeaux, s'est tué au manège de cavalerie, en faisant des exercices à cheval.

Le crime de Vaux-Cibeu

Nous avons signalé avant-hier le meurtre commis à Vaux-Cibeu, commune de Monts (Indre-et-Loire).

L'assassin du malheureux Tuffeau n'aura pas joui longtemps de l'impunité : il vient d'être arrêté à Savonnières par la gendarmerie de Tours.

Ainsi qu'on l'avait prévu dès la première heure, c'est bien Julie Amiraull qui a commis le crime.

C'est bien dans son lit et pendant son sommeil que Tuffeau a été assassiné.

Julie Amiraull a, en effet, avoué qu'au milieu de la nuit, profitant du profond sommeil du vieillard, elle l'avait étranglé avec les mains.

La fille Julie Amiraull a été interrogée par M. le procureur de la République auquel elle a fait les mêmes réponses qu'aux gendarmes qui l'ont arrêtée.

Julie Amiraull, qui, paraît-il, avait depuis longtemps des relations intimes avec Tuffeau, déclare avoir commis seule le crime.

Le mobile, c'est certainement le vol.

Julie Amiraull a été arrêtée au Haut-Bray, commune de Savonnières, chez son maître, un nommé Rideau.

On a retrouvé en la possession de Julie Amiraull un livret de caisse d'épargne de 2,000 francs, au nom de Tuffeau, et environ 4,500 francs de titres divers.

Le record du concert

On établit en ce moment, dans toutes les mairies de France, les listes des futurs conscrits de la classe 1893. A ce propos, et puisque

bault s'approcha du commandant.

— Jean, dit-il d'une voix brève et dolente, — mets le cap sur l'Ouest. Nous prenons le chemin du retour.

— Ah ! — fit Kerdistel troublé. — Puis-je te demander pourquoi ?

— Parce que, répondit le vieillard, je ne me sens pas bien.

Ce fut tout ce qu'en obtint Kerdistel pour cette fois.

Mais ce laconisme même n'était pas fait pour le rassurer.

A plusieurs reprises, il interrogea son ami.

— Mais, enfin, Louis, qu'éprouves-tu ? On ne tombe pas malade comme cela sans prodromes ! Consulte le docteur Mauduit.

Le jeune médecin n'était pas sans avoir remarqué de notables changements dans l'état d'esprit et de corps de son vieil ami. Interrogé par Kerdistel, il répondit fort ému :

— M. Raimbault n'est pas vieux, mais il est usé. Robuste en elle-même, cette constitution a été minée par les fatigues et le chagrin. Elle n'offre que peu de résistance au mal, quel qu'il soit. — J'ai surpris en lui d'étranges altérations de la santé générale. — Avec des soins, je l'espère, nous viendrons à bout de cette in-

la mode est aux records, nous croyons pouvoir assurer que celui de l'exiguïté de la taille sera détenu par le nommé Géléoc, de Brest, né en 1874, et qui a déjà atteint la taille de 84 centimètres. Il est probable que notre conscrit n'est pas destiné à porter le sac. C'est heureux pour lui, car il a débuté dans la carrière sous de brillants auspices. Plus heureux que les jeunes princes du sang qui sont nommés d'emblée sous-lieutenants, Géléoc a déjà porté l'uniforme de général... Il est vrai que c'était dans une baraque de la foire.

État Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 28 novembre. — Louis-Eugène Hallouin, 10 ans, à la Gendarmerie.

Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2
Direction A. GIRAUD

Lundi 3 Décembre

La Grande-Duchesse

Opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux.
paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy,
musique de J. OFFENBACH.

DISTRIBUTION. — Fritz, MM. Dambrine; — Le prince Paul, Baudouin; — Le baron Puck, Mauléon; — Le général Bonn, Berthon; — Le baron Greg, Allain; — Nepomuc, Audoussau; — La Grande-Duchesse, M^{me} Lamoureux; — Wanda, A. Peltier; — Iza, Moonen; — Amélie, Delpierre; — Olga, Berton; — Charlotte, Delmary.

Officiers, soldats, musiciens, tambours, cantinières, paysannes, dames d'honneur, seigneurs, pages.

VARIÉTÉ

Acclimatation du mouton algérien en France

Un ancien élève de Grignon, M. Couvreur, propriétaire à la Mancellière (Eure-et-Loir), est, croyons-nous, le premier qui ait tenté l'acclimatation des moutons algériens en France. L'essai est intéressant. Dans une lettre qu'il adresse à un sénateur de l'Algérie, M. Couvreur en expose les phases et les résultats. Après avoir acquis une fraction d'un troupeau que les Arabes avaient amené au concours du palais de l'Industrie en 1892, il installa les moutons algériens dans sa propriété de la Mancellière.

« Parmi les quarante-deux têtes qui composaient mon nouveau troupeau, dit M. Couvreur, se trouvaient neuf béliers. Les plus mauvais et les plus mal conformés d'entre eux, au nombre de six, ont été éliminés et n'ont servi à alimenter mon personnel. J'en ai moi-même mangé, pour me rendre compte de leur valeur au point de vue de la consommation. La chair est bonne, les gigots et les épaules, d'une bonne grosseur, sont un peu plats; les côtes sont longues, et la noix demande à être augmentée. Je ne puis rien dire de précis à ce sujet sur les brebis, puisque je n'en ai pas mis dans la consommation; mais pourtant, d'après les observations exté-

disposition. Mais, pour le moment, notre ami a de la fièvre et du malaise. Il désire le repos du Trayas. La prudence et l'amitié s'accordent pour que nous le ramenions en France.

Kerdistel courba le front, hanté, à son tour, de funèbres pressentiments.

Il appela ses officiers, leur expliqua le changement de route et demanda à tous le plus grand secret, pour ne point effrayer Hira ou alarmer le malade lui-même.

Et l'Alcyone, allégre et j'yense au départ, reprit avec une pesanteur morbide le chemin qui la ramenait aux côtes de Provence.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 29 Novembre 1894

3 0/0.	101 93
3 0/0 amortissable.	100 63
3 1/2.	107 43

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,
N° 1, rue Beauvrepaire, Saumur.

Consultations du 1^{er} au 15 de chaque mois.
Nouvelle application du plombage Biyar
aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indolument.

Prix : 3 francs, soins compris
EXTRACTION DE DENTS GRATUITS

rieures qu'il m'a été donné de faire sur elles, lors de la vente de mai 1892, il m'est permis de croire que leur structure est à peu près la même que celle des bœufs.

« Quand ce troupeau est arrivé dans ma propriété, j'ai cru bon de le séparer du mien, espérant qu'une nourriture plus reconfortante et des soins plus assidus me permettraient de le remettre plus vite en bon état et de l'acclimater plus facilement. Je me suis vite aperçu que j'étais dans l'erreur : les animaux se nourrissaient mal et déperissaient. Je pris alors le parti de les mêler au troupeau dishley-mérinos qui appartient à mon exploitation agricole, et de lui faire subir le même régime ; les résultats que j'obtins furent excellents.

« D'après les renseignements que m'avaient fournis les Arabes, je pensais que les brebis n'étaient pas pleines et je me proposais de les faire couvrir quand elles seraient en bon état, lorsque, au mois de mars et avril, elles se mirent à agneler. J'eus ainsi quinze agneaux dont cinq béliers ; sur ces cinq mâles j'en opérai quatre qui ne présentaient pas une conformation suffisamment bonne pour la reproduction. Je n'en conservai donc qu'un, celui qui me paraissait remplir les meilleures conditions, quoique cependant il n'eût pas encore les formes que je désire dans le but de perpétuer la race, car les trois béliers qui me restent du troupeau primitif, trop vieux et mal conformés, sont appelés à disparaître dans quelque temps.

« L'agnelage s'est fait dans de bonnes conditions, et les animaux qui en sont provenus ont eu les mêmes soins et la même nourriture que ceux donnés à mon troupeau. Ces agneaux sont déjà aussi gros que leurs mères, quoique leur croissance ne soit pas encore terminée, et par conséquent on doit prévoir qu'ils grossiront encore. Ainsi donc, par l'application seule du régime suivi dans mon exploitation agricole, j'ai déjà obtenu un résultat très satisfaisant, comme on a pu s'en convaincre cette année au concours général agricole de Paris, par l'examen de 6 agneaux que j'y avais amenés. Il m'est donc permis de croire que l'année prochaine, lorsque ces animaux seront arrivés à leur entier développement, ils auront beaucoup gagné, non seulement dans leur taille, mais encore dans leurs formes dans la qualité de leur chair, objet principal des critiques, et dans leur toison....

« Je me suis contenté, ainsi que je l'ai déjà dit, de mêler mon troupeau algérien à mon troupeau dishley-mérinos et de lui donner les mêmes soins et la même nourriture. Mes moutons font trois repas par jour, et comme nourriture on leur donne : de la paille d'avoine, de la paille de blé tendre, du foin, des trèfles, de la bettrave coupée mélangée avec de la balle provenant du battage des grains qu'on laisse macérer pendant vingt-quatre heures, de l'avoine, de la farine de seigle et d'orge, les râteaux toujours garnis de pierres de sel ; avec cela, ils ont de l'eau à discrétion. Au moment où l'on peut parquer, les animaux trouvent leur nourriture sur les chemins et dans les champs qui leur sont destinés. Et à propos de parcage, je fus même, pendant quelque temps, très inquiet de savoir comment les moutons algériens supporteraient ce nouveau genre de vie dans un climat où les nuits sont beaucoup plus fraîches qu'en Afrique ; mais les chaleurs que nous avons eues en 1892 leur permirent de s'habituer peu à peu à ce changement et de surmonter, finalement, cette difficulté.

« Avec ce traitement, j'ai obtenu une grande amélioration dans la laine et la chair de ces animaux, et, en continuant, les progrès ne peuvent que s'accroître, surtout dans la seconde voie. C'est là un résultat considérable, puisque les laines, qui ne se vendent plus, atteignent sur nos marchés des prix dérisoires, 0 fr. 30 à 0 fr. 60 la livre, et peuvent à peine faire concurrence aux laines étrangères.

« J'estime donc que, si les colons algériens veulent obtenir un bon mouton pour la reproduction et pour la consommation, ils devront abandonner la période de transhumance et faire, pendant la saison estivale, ce que nous faisons en hiver, c'est-à-dire nourrir les ovins en bergeries ou hangars fortement aérés, avec des fourrages et des racines qu'ils auront récoltés pendant la saison d'hiver, les fourrages verts conservés et les racines étant la meilleure des nourritures qui puissent convenir aux ovins. »

LA CONGOLENE guérison sûre et radicale des crevasses et gerçures.

Ne demandez chez votre Epicier que du



TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

Beaucoup de personnes sont malades, et éprouvent des *malaises indéfinissables* parce qu'elles ont, sans le savoir, une nutrition allangue et déficiente qui retient au sein de l'organisme une foule de matières nuisibles qui y séjournent au lieu d'être expulsées rapidement. Pour se guérir, elles n'ont qu'à faire usage de la **Tisane Dussolin**. C'est en même temps un excellent *dépuratif* qui guérit les *maladies du sang et des humeurs* et agit comme *antiglaireux, antibilieux et régénérateur des forces*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin**. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

MARCHÉS

DOUÉ, 26 novembre

Froment, l'hectolitre, 12 à 12 50. — Seigle, 8 à 8 50. — Orge, 8 50 à 9 fr. — Avoine, 7 à 7 50. — Haricots, 28 à 30 fr. — Pommes de terre, 4 à 4 50. — Bœuf, le kil., 1 70. — Veau, 2 fr. — Mouton, 2 20. — Porc, 2 fr. — Poulets, la couple, 3 50 à 4 50. — Canards, 3 50 à 4 75. — Oies, la pièce, 5 à 6 50. — Dindes, 5 à 6 50. — Pigeons, la couple, 1 50 à 2 fr. — Œufs, la douzaine, 1 15. — Beurre, le 1/2 kil., 0,80. — Foin, les 100 kil., 4 50 à 5 fr. — Paille, 3 à 3 50.

Bulletin Météorologique du 30 Novembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		
Ce matin, à 8 h.		au-dessous 1°
Midi,	769 m/m	au-dessus 3°
Hausse,	2 m/m	
Baisse,	0 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessous 1°

CONSEILS ET RECETTES

PROCÉDÉ POUR RENDRE ÉTANCHES LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

On peut rendre étanches les matériaux de construction et les enduits en les imprégnant avec une solution de sels alcalins, puis on les durcit en les trempant ou enduisant au pinceau avec des sels de zinc et de magnésie. Finalement, on les rend imperméables en les recouvrant avec de la paraffine et de l'huile de lin.

Voici, d'après le *Moniteur du docteur Quesneville* la formule qui convient pour le liquide durcissant, formule préconisée par MM. Sanson et Corroger, spécialiste en la matière :

Eau à 100°.	400 litres
Sulfate de soude.	3 kil.
Acide tartrique.	4 — 500 gr.
Sulfate de zinc.	500 gr.
Sulfate de magnésie.	500 gr.
Sucre candi.	1 — 500 gr.

A la Petite Jeannette

31, rue d'Orléans, Saumur

M. J. COUTARD a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de recevoir un très bel assortiment de **Bonneterie d'Hiver**, tel que : Châles, Jupons, Pèlerines lainage des Pyrénées, Bas laine pour dames et enfants, Camisoles laine, soie et flanelle en tous genres.

Articles pour Hommes : Gilets de chasse peau de daim, Jersey, Caleçons laine, soie, coton. Très bel assortiment de Tissus pour Chemises flanelle garantie irrétrécissable. **Ganterie peau fourrée** pour hommes et pour dames ; Gants lainage fantaisie et Gants jersey, depuis **0,65** ; très beau choix de Foulards et Cravates dernière création.

Parfumerie de marque à prix de fabrique.

ALIMENT DES ENFANTS

Pour remédier à la faiblesse chez les enfants, développer leurs forces et les préserver des maladies du jeune âge, les principaux Médecins de Paris, membres de l'Académie de Médecine de France, ordonnent, avec le plus heureux succès, le véritable **RACHAOUT DES ARABES DE DELANGRENIER**, aliment très nutritif et par conséquent très fortifiant.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis **ESCARGOTS** de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON
A Saumur, 51, Grand Rue.
Revenu annuel. . . 220 fr.
S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

Au Tigre Royal
Rue du Portail-Louis, 49, SAUMUR
DOUBLET-PERREAU
Spécialité de fourrures pour Hommes, Dames et Enfants. — Réparations et transformations en tous genres.
Naturalisation d'animaux.

AVIS

La Maison CHATAIN, 20, rue Saint-Nicolas, continue comme par le passé la vente des bois et charbons.

Les clients peuvent donc continuer à s'approvisionner à la maison; ils y trouveront toujours des marchandises de toutes sortes et de bonne qualité.

BUREAU DE PLACEMENT M^{me} SECHET

FRUITIÈRE
Rue Saint-Jean, 39, Saumur,
Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

M^{me} LOUISE, DE PARIS

La plus célèbre et la plus recherchée des SOMNAMBULES et CARTOMANCIENNES de France, diplômée, à l'honneur d'informer le public, qu'elle a ouvert un Cabinet de Somnambulisme, de Cartomanie, et qu'elle a pris sa résidence définitive à TOURS, 18, rue de Courset.

Recherches de parents, procès, mariages, affections, maladies, affaires, époques exactes des événements.

Consultations tous les jours : matin, de 10 heures à 11 heures; soir, de 3 heures à 6 heures

Consultations par correspondance contre mandat de 10 fr.

18, rue de Courset, TOURS.

UN HOMME marié muni de bonnes références demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Vieux Journaux
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTMENT MAISON

Située route de Rouen, 46, à la Croix-Verte.

Composée de 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres au 1^{er} étage, mansarde et grenier, caves, eau de Loire.

Fraichement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE rue de la Fidélité, 36, Saumur.

A LOUER Belle Ferme

A proximité du bourg d'Alloues, canton nord-ouest de Saumur, contenant 29 hectares 51 ares, dont 17 hectares 51 ares en terres labourables, 10 hectares de pré et pâture, et 2 hectares de vigne.

Convientrait pour faire de l'élevage.

S'agit de M. GIRARD, expert, 4, rue Pavée, Saumur.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Comestibles de et oix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers. . . depuis 1 75	Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20 ^c
Hafner de Strasbourg, — 2 25	Saucisses et Cervelas fumés.
Louis Henry, id. — 3 25	Saucissons de Lyon, Arles et Lorrain.
Pâtés foie de canards. — 2 25	Poitrine fumée, Jambon d'York.
Saucissons de poulet et de foie gras	Salade de museau de bœuf.
FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.	Caviar de Russie
	Anchois de Norwège.

Établissement MAGÉ et CIVRAY

6, Rue des Boires, 5, Rue de la Chouetterie, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE
Pour Noces, Banquets et Diners de famille.

Étant définitivement installés, nous pouvons mettre à la disposition des personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance une vaste salle à manger et salle de bal, et un riche salon de réception y adossé, salle de billard, vaste jardin. — On traite à forfait ou en détail, à des prix très modérés. — Location de service à volonté.

La maison se charge aussi des Repas de Noces, Lunchs, en dehors de Saumur.

TENTE-SALON

LIBRAIRIE DE FIRMIN-RIDOT ET C^{ie}, PARIS
56, Rue Jacob, 56,

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4^o

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
E SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, Rue d'Orléans, au coin de la rue Beurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Arrivages de **GIBIERS** tous les jours

PÂTÉS DE FOIES GRAS, marque Deschandeliers, depuis 1 fr 65

Fromages : Camembert, Bondons, Gruyère, Comté et Emmenthal, Livarol, Brie, Port-Salut, Pont-l'Évêque, Hollande, Roquefort, Chouzé, etc.

Choucroute de Strasbourg, 1/2 kil. 0 fr. 20

Assortiment pour choucroute :

Jambons, Saucissons, Saucisses, Cervelas, Poitrine fumée, etc.

Petits Fromages Suisses (Gervais) actuellement tous les vendredis
Beurre fin (de la Laiterie de M. Barrault, Saint-Clément-des-Levées) tous les mardis, jeudis et samedis.

Spécialité de Vins du Pays, depuis 0,35 le litre, la barrique 68 fr.

CARTES DE VISITE

DE
l'Imprimerie Paul Godet

SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

78	Jacques de Courcelles
32	GOISLARD-HARDOUIN
65	Mademoiselle Claire Hoisingen
37	FREDERIC DAVIGNON
76	Alexandre Severyna
49	M ^e & M ^{me} EMILE BLANDINIÈRE
58	Marcel Oehoué
34	MADAME LEON DESTOURNELLES
33	Général E. Hotte

Choisir un numéro à gauche de la Carte et écrire très lisiblement les NOMS.

Modèles pris dans le Spécimen de l'imprimerie qui en contient un grand choix 1 fr 50, 2 fr & 2 fr 50 suivant qualité de Carton

Gravure sur pierre, 3 fr. et 3 fr. 50. — Gravure sur cuivre, 4 francs avec Plaque fournie par le Client, 3 fr.

ENVELOPPES pour Cartes : 0,50 — 0,75 — 0,90

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour **35 francs** un **COSTUME COMPLET** drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur soussigné

LE MAIRE,